

CHU de Nantes  
**informations aux parents**

# CAMSP Audition



Centre d'Action  
Médico-Sociale  
Précoce

## Hôtel-Dieu

5<sup>e</sup> étage aile Ouest

1 place Alexis Ricordeau – 44093 Nantes Cedex 01

Tél. 02 40 08 34 75

Fax 02 40 08 34 99

Secrétariat : [bp-secretariat-ork@chu-nantes.fr](mailto:bp-secretariat-ork@chu-nantes.fr)

# informations aux parents

*Le CAMSP Audition du CHU de Nantes accueille et accompagne tous les enfants de 0 à 6 ans présentant des troubles de l'audition et leurs conséquences sur la communication et le langage. Son rôle est de prévenir, de dépister et de diagnostiquer les déficiences auditives et d'accompagner l'enfant et sa famille.*

*La proximité du centre avec le service d'oto-rhino-laryngologie (ORL) permet le rapprochement des équipes de diagnostic et d'éducation précoce et facilite la prise en charge des enfants nécessitant une réhabilitation auditive.*

## L'équipe du CAMSP Audition

Chef de service : Pr Olivier Malard

Responsable médicale : Dr Julie Boyer

Médecins ORL : Dr Catherine Calais, Dr Agnès Routier, Dr Julie Boyer

Orthophonistes : Lydie Fioleau, Christine Beautems, Lilas Creach

Psychologue clinicienne : Cécile Bruneau

Psychomotricienne : Armelle De Gouveia

Assistante sociale : Emilie Gagnard

Secrétaires : Leslie Claro (référente CAMSP), Coralie Chesneau, Maëva Josse

## Les cinq missions du CAMSP

### ➔ ① prévention et ② diagnostic

L'évaluation de l'audition de votre enfant est possible dès son plus jeune âge :

- en consultations de **dépistage** et de **diagnostic** ;
- en consultations **ORL**, en **suivi régulier**.

L'appréciation précise du niveau auditif impose plusieurs types d'exams, dont des audiométries comportementales, réalisés par les médecins ORL et les orthophonistes.

### ➔ ③ prise en charge ④ accompagnement et ⑤ orientation

À la suite de ces bilans, selon les besoins de votre enfant, l'équipe du CAMSP Audition propose une prise en charge adaptée.

## La prise en charge de l'enfant et de sa surdit  avec accompagnement de la famille

La prise en charge d bute par une **p riode d'observation**. L' quipe de professionnels d finit les **besoins de votre enfant** et les **modalit s de l'accompagnement**.

Un projet individualis  est  tabli en lien avec vous et la structure d'accueil (nourrice, cr che,  cole...). Il comprend :

- ➔ **Des consultations ORL r guli res**, avec examens de l'audition.
- ➔ **Des s ances de r education orthophonique** en s ances individuelles et/ou collectives.  
Selon le rythme et les besoins de votre enfant, sont propos s :
  - une aide   l'acceptation de son appareillage,
  - un  veil multisensoriel,
  - un d veloppement de sa communication verbale et non verbale.
- ➔ **Des ateliers de communication** pour vous accompagner dans l'utilisation des diff rents modes et techniques de communication comme la lecture labiale, la LfPC (langue fran aise parl e compl t e) et le fran ais sign .
- ➔ **Un accompagnement de l'enfant et de sa famille par la psychologue :**
  - des entretiens individuels et des consultations de suivi,
  - des groupes de parole destin s aux parents.
- ➔ **Des bilans psychomoteurs et des suivis individuels et collectifs.**
- ➔ **Un accompagnement social des familles :**
  - favorisant l'acc s aux droits et dispositions sp cifiques de la probl matique auditive,
  - le maintien d'un  quilibre familial.

## Quelques étapes de référence du développement de l'audition et du langage :



- vers 1 mois, le bébé réagit à la voix et aux bruits ;
- vers 3 mois, il vocalise ;
- vers 6 mois, il regarde le côté d'où vient le son ;
- de 6 à 9 mois, il imite les bruits, les mélodies, les intonations et répète des syllabes ;
- à partir de 10 mois, les premiers mots apparaissent : maman, papa...
- vers 15 mois : il comprend un ordre simple sans l'aide d'un geste ;
- à partir de 18 mois, il possède une dizaine de mots et il comprend les mots désignant les membres de la famille, les différentes parties du corps, les jouets...

➔ Avant de parler, l'enfant entend, imite, comprend puis il émet ses sons, ses mots, ses phrases...

➔ Progressivement, le vocabulaire s'élargit. L'enfant associe des mots puis construit des phrases à partir de 2-3 ans.

**En cas de doute sur l'évolution de votre enfant (comportement, communication, parole et langage, apprentissages), demandez une consultation ORL avec une évaluation de l'audition.**

## Venir au CHU de Nantes

**Tramway** - ligne 1 arrêt Commerce ou ligne 2 ou 3 arrêt Hôtel-Dieu

**Bus** - ligne 26 arrêt Gaston Veil ou ligne C3 arrêt Hôtel-Dieu et l'ensemble des lignes desservant Commerce

**En voiture** : consulter le site internet du CHU ([www.chu-nantes.fr](http://www.chu-nantes.fr)) pour connaître les facilités de stationnement sur certains parkings autour du CHU

